



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.118/4
21 février 1985

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Troisième réunion du Groupe de travail
sur la coopération scientifique et
technique pour le programme MED POL

Athènes, 27-31 mai 1985



Programme à long terme de surveillance continue et de recherche
en matière de pollution dans la mer Méditerranée (MED POL - PHASE II)

ACTIVITES DE SURVEILLANCE ET DE RECHERCHE PREVUES POUR 1986 ET
1987 AVEC LEURS INCIDENCES BUDGETAIRES

En coopération avec :



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE
LABORATOIRE INTERNATIONAL DE RADIO-ACTIVITE MARINE DE L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
HISTORIQUE	1 - 2
ACTIVITES DE SURVEILLANCE CONTINUE PREVUES POUR 1986-1987	3 - 4
ACTIVITES DE RECHERCHE PREVUES POUR 1986-1987	5 - 29
INCIDENCES BUDGETAIRES POUR LA PERIODE BIENNALE 1986-1987	30 - 31

Annexe I: Allocations proposées pour les activités de surveillance du MED POL au cours de la période 1986-1987 (exprimées en dollars E.U. et présentées sous la forme requise par les Parties contractantes dans le document UNEP/IG.43/6, Annexe VII)

Annexe II: Allocations proposées pour les activités de recherche du MED POL au cours de la période 1986-1987 (exprimées en dollars E.U. et présentées sous la forme requise par les Parties contractantes dans le document UNEP/IG.43/6, Annexe VII)

HISTORIQUE

1. Depuis l'inauguration en 1981 du Programme à long terme de surveillance continue et de recherche en Méditerranée (MED POL - PHASE II), le niveau d'activité s'est régulièrement accru, notamment au cours des années 1983 et 1984 (voir document UNEP/WG.118/3).

2. La PHASE II du MED POL est désormais pleinement opérationnelle et nécessite non seulement la poursuite de l'appui financier mais aussi une approche critique permettant d'évaluer si elle répond bien aux objectifs fixés par les Parties contractantes. Tenant compte de ces objectifs (UNEP/IG.23/11) et de l'état actuel du MED POL (UNEP/WG.118/3), le secrétariat, en consultation avec les organisations coopérantes, a établi le présent document qui contient les activités de surveillance et de recherche proposées pour la période biennale 1986/1987, assorties de leurs incidences budgétaires.

ACTIVITES DE SURVEILLANCE CONTINUE

3. Il est proposé de mettre en oeuvre les activités suivantes, générales ou spécifiques, au cours de la période biennale 1986-1987:

- (a) poursuivre les négociations avec les Coordonnateurs nationaux du MED POL en vue d'accroître les contributions à la PHASE II dans le cadre de leurs programmes nationaux de surveillance; on s'emploiera notamment à améliorer le degré de couverture de la Méditerranée par le programme, ce degré s'avérant actuellement insuffisant, et à assurer une communication plus efficace, régulière et significative des résultats obtenus;
- (b) maintenir les contacts avec les centres nationaux de recherche désignés comme participant aux activités de surveillance continue du MED POL - PHASE II en vue de faciliter leur participation au programme;
- (c) fournir des équipements, une formation et des bourses aux centres nationaux de recherche sur requête des Coordonnateurs nationaux du MED POL et en consultation avec ceux-ci, dans les pays ayant un programme de surveillance continue qui a été signé;
- (d) poursuivre l'appui accordé aux participants au MED POL par le biais des services communs d'entretien, de l'apport de méthodes de références destinées aux études sur la pollution du milieu marin, et grâce aussi à leur participation active aux exercices d'inter-étalonnage afin de les aider à améliorer la qualité de leurs données;
- (e) renforcer la banque informatisée des données MED POL en traitant les données communiquées au secrétariat et établir périodiquement des profils de données sur des contaminants d'intérêt spécifique ou général;
- (f) mettre au point et expérimenter de nouvelles méthodes de référence destinées aux études sur la pollution du milieu marin et élaborer d'autres normes ou matériaux de référence ayant trait aux paramètres surveillés au cours de la PHASE II du MED POL;
- (g) mettre à exécution un projet pilote pour évaluer la faisabilité de la surveillance continue des polluants transportés dans la mer Méditerranée par l'atmosphère;

- (h) établir des états détaillés des sources et des quantités de polluants d'origine tellurique;
- (i) évaluer la nature et la quantité de certaines substances atteignant la Méditerranée par des processus naturels à partir de sources telluriques ou maritimes;
- (j) organiser des réunions spéciales plus restreintes de chercheurs et d'experts des centres de recherche participant au programme afin d'examiner les problèmes scientifiques relatifs aux sujets d'une importance particulière pour la mise en oeuvre du programme de surveillance continue, et notamment une réunion consultative qui permettrait d'évaluer les résultats de la surveillance des polluants d'origine tellurique, y compris l'efficacité de la méthodologie et des stratégies d'échantillonnage auxquelles on a actuellement recours;
- (k) parrainer la participation de chercheurs et d'experts aux réunions organisées par d'autres organismes sur des sujets se rapportant aux activités de surveillance du MED POL.

4. Bien que l'approbation du MED POL-PHASE II porte sur une période initiale de dix années, on estime qu'il conviendrait de procéder à une évaluation globale tant de l'approche utilisée pour la surveillance que des résultats que cette approche a permis d'obtenir. Bien qu'une évaluation rentre manifestement dans les prérogatives des Parties contractantes et doive s'exercer par l'intermédiaire du Groupe de travail, le secrétariat est d'avis que les chercheurs et experts qui jouent un rôle actif et décisif dans la mise en oeuvre du programme devraient également prendre part à cette évaluation. C'est pourquoi le secrétariat propose que soit convoquée (au début 1987) une réunion des principaux chercheurs des programmes nationaux de surveillance en vue d'examiner la composante "surveillance" du MED POL-PHASE II. Comme base servant à cette réunion, le secrétariat devrait établir une évaluation critique des résultats obtenus dans le cadre du MED POL-PHASE II, une analyse des problèmes logistiques rencontrés lors de son exécution, ainsi que des propositions concrètes en vue d'améliorer le programme de surveillance. Les résultats de cette réunion de synthèse seraient présentés au Groupe de travail lors de sa réunion (milieu 1987) et soumis ensuite, assortis des avis et recommandations du Groupe, aux Parties contractantes.

ACTIVITES DE RECHERCHE

5. Au cours de la période biennale 1986/1987, la sélection et le financement des propositions de recherche suivront les procédures avalisées par le Groupe de travail et approuvées par les Parties contractantes (UNEP/WG.91/12 et UNEP/IG.49/5).

6. Le lien étroit qui associe déjà les composantes "recherche" et "surveillance continue" du MED POL sera renforcé en vue de tirer le meilleur parti possible des résultats des activités de recherche lors des évaluations de l'état de pollution de la mer Méditerranée.

7. En vue de faciliter l'évaluation des résultats provenant des projets de recherche individuels, on adoptera une démarche mieux coordonnée dans la mise en oeuvre des projets. On organisera des journées d'étude et des réunions d'experts sur des sujets qui nécessitent une méthodologie commune pour l'échantillonnage et l'analyse ainsi qu'une coordination des travaux entre les centres de recherche.

8. Des activités spécifiques proposées pour les sujets de recherche individuels sont énumérées aux paragraphes 9 à 27.

Activité A (Mise au point et essai de techniques d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance des polluants de la mer)

9. La mise au point de nouvelles méthodes de référence et la révision des méthodes existantes devront étroitement répondre aux exigences de la composante "surveillance continue" du MED POL. Les projets de recherche se limiteront à ceux que l'on considère comme nécessaires pour atteindre cet objectif.

10. Des exercices d'inter-étalonnage seront rendus obligatoires pour les participants au programme de surveillance continue en vue d'assurer la comparabilité des résultats et la qualité des données.

11. On sollicitera quelques projets de recherche qui serviront à mettre au point et à expérimenter des méthodes de référence ayant trait à l'analyse des niveaux et des effets de contaminants chimiques dans les organismes marins.

12. Le Groupe mixte COI/PNUÉ d'experts sur les méthodes, les normes et l'inter-étalonnage (GEMSI) continuera à prêter son concours pour la mise au point et l'examen des nouvelles méthodes de référence.

13. Il est prévu d'organiser deux réunions d'experts et deux exercices d'inter-étalonnage en relation avec l'activité 'A':

- examen de nouvelles méthodes de référence pour la détermination de contaminants chimiques (fin 1986);
- réunion consultative sur les méthodes de référence ayant trait aux métaux et contaminants chimiques en matière particulaire (1987);
- exercice d'inter-étalonnage pour les méthodes de référence ayant trait aux hydrocarbures de pétrole (début 1986);
- exercice d'inter-étalonnage sur les méthodes de référence microbiologiques.

Activité B (Mise au point des formulaires types pour les rapports à soumettre en application des protocoles relatifs à l'immersion, à la pollution résultant de situations critiques et à la pollution d'origine tellurique),

Activité C (Elaboration des fondements scientifiques des critères de qualité de l'environnement en Méditerranée), et,

Activité E (Directives et critères pour l'application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique)

14. Ces activités sont directement liées à la mise en oeuvre du Protocole d'origine tellurique, et leur orientation se fondera sur les recommandations qui seront formulées lors de la réunion du groupe d'experts sur l'application technique du protocole.

Activité D (Etudes épidémiologiques relatives aux critères de qualité de l'environnement)

15. Actuellement, les institutions méditerranéennes qui effectuent des travaux sur les corrélations existant entre la qualité des eaux côtières (eaux de conchyliculture et à usage récréatif) et les effets sur la santé forment un réseau aux liens distendus. On se propose de rendre ce réseau plus cohérent de manière à ce que ces institutions se complètent au maximum et mènent leurs travaux selon les mêmes lignes directrices et en tendant vers un objectif commun. On assurera également la liaison la plus étroite possible avec des programmes similaires réalisés en dehors de la région en vue d'éviter que les travaux ne se recoupent ou fassent double emploi. Il est proposé de convoquer en 1987 une réunion consultative qui aura pour principaux objectifs: a) d'évaluer et d'harmoniser les résultats des diverses institutions; b) d'examiner l'impact de ces résultats sur les besoins des programmes de surveillance continue; c) d'envisager les fondements scientifiques nécessaires pour évaluer les effets de l'application des critères de qualité de l'environnement pour les paramètres pertinents.

16. On prévoit que, au début 1986, le projet concernant l'évaluation du méthylmercure chez les populations méditerranéennes et les risques sanitaires qui y sont liés deviendra pleinement opérationnel dans quatre pays méditerranéens au moins (Egypte, Grèce, Italie et Yougoslavie). Au cours de 1986 et 1987, ce projet continuera à être mené conjointement à des études d'appoint réalisées dans d'autres pays et sera éventuellement étendu à d'autres zones susceptibles de présenter des taux anormaux de mercure. Dans un pays au moins, on escompte que la seconde phase du projet (épidémiologie clinique) sera abordée en 1986. Il est proposé de tenir une réunion consultative au cours du second semestre 1986 en vue: a) d'évaluer les résultats obtenus jusqu'à cette date; b) de fournir aux Parties contractantes un rapport intérimaire sur la base duquel pourraient être prises les mesures appropriées de contrôle et de protection sanitaire.

Activité F (Recherches sur les processus océaniques)

17. Il est proposé de poursuivre et de mener à bonne fin l'étude des processus océaniques affectant la répartition des polluants dans la mer Méditerranée et d'établir une bibliographie fournie sur les recherches entreprises dans ce domaine.

Activité G (Recherches sur la toxicité, la persistance, la bioaccumulation, la cancérogénicité et la mutagénicité)

18. Les projets de recherche en cours d'exécution sur la cancérogénicité et la mutagénicité des polluants seront plus étroitement associés aux programmes OMS/PNUE/BIT et OMS/EURO sur la sécurité en matière chimique et à d'autres activités actuellement réalisées dans le cadre de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (AIRC) de l'OMS afin de garantir que les travaux ne se recoupent pas ou ne fassent pas double emploi. Les conclusions et les recommandations de la réunion de Rovinj (5-9 novembre 1984) sur la toxicité et la bioaccumulation seront prises en considération lors de l'approbation de nouvelles propositions de recherche.

19. Deux méthodes de référence relatives à ce domaine seront mises au point. L'une concerne la détermination de la toxicité aiguë et l'autre l'évaluation des effets sublétaux de substances toxiques sur les organismes marins (voir aussi paragraphe 11).

Activité H (Eutrophisation et floraisons concomitantes de plancton)

20. En se fondant sur les directives de l'UNESCO concernant l'évaluation de la capacité de réception des eaux à l'égard des substances eutrophisantes, il sera organisé une réunion qui aura pour objet de convenir des méthodes appropriées destinées à l'évaluation de l'eutrophisation et d'identifier les zones fortement eutrophisées. Un projet pilote qu'on se propose de lancer en 1987 devrait comporter des études comparatives de l'eutrophisation dans plusieurs zones côtières; ce projet servira de base à un programme à long terme de surveillance de l'eutrophisation.

21. En fonction de l'analyse des résultats obtenus dans le cadre du programme relatif aux méduses, ce programme sera étendu au cours de la période biennale 1986-1987.

Activité I (Modification des écosystèmes par la pollution)

22. Pour la poursuite de cette activité, il sera tenu compte des conclusions et des recommandations formulées lors de la réunion qui est prévue à l'automne 1985 en vue d'examiner les progrès réalisés dans les projets en cours et de suggérer une méthodologie commune pour l'interprétation des résultats.

Activité J (Effets des pollutions thermiques sur les organismes et écosystèmes côtiers)

23. Il est prévu que les deux projets en cours, approuvés au titre d'études de cas, seront menés à bonne fin en 1986. En fonction des résultats de ces études et du rapport No. 24 du GESAMP, il sera décidé de la suite à donner à cette activité.

Activité K (Cycle biogéochimique de certains polluants)

24. Les recherches à venir seront orientées de manière à combler les lacunes qui ont été enregistrées lors de la réunion de Sienne (27-31 août 1984) sur le cycle biogéochimique du mercure. On sollicitera des projets portant sur ces lacunes.

25. Il est prévu de tenir une consultation restreinte d'experts pour examiner les résultats des projets en cours sur les cycles biogéochimiques du plomb, faire ainsi le point des connaissances et préciser les besoins ultérieurs de recherche en ce domaine.

26. On poursuivra les études portant sur la survie de certains agents pathogènes, et notamment de ceux mentionnés à l'annexe II du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique.

Activité L (Processus de transfert des polluants)

27. Outre la poursuite des projets de recherche en cours, il est proposé de procéder à l'examen du transfert des polluants à travers les détroits et d'élaborer un projet pilote qui permettra de déterminer ces échanges et servira de base à une évaluation globale du bilan matériel de certains polluants. Il sera aussi lancé un projet pilote pour l'échantillonnage de la microcouche de surface en vue d'y déterminer les hydrocarbures et d'autres polluants.

28. En 1986, en se fondant sur les propositions de programme convenues par des experts désignés par les Coordonnateurs nationaux, il sera lancé, dans le plus grand nombre de pays possible, un projet pilote comportant l'étude des dépôts de polluants atmosphériques au sein de la région méditerranéenne et des concentrations de polluants dans l'atmosphère. Pour l'échantillonnage, on pourra faire appel aux stations constituant le Réseau de surveillance de la pollution atmosphérique naturelle de l'OMM (stations BAPMON). Si nécessaire, on envisagera de fournir le matériel d'échantillonnage approprié. Des journées d'étude seront organisées en 1987 pour examiner les résultats préliminaires de ces activités.

29. Il est prévu de convoquer en 1987 une réunion restreinte d'experts qui examinera les résultats des projets de recherche en cours sur le transport des polluants par sédimentation et déterminera les besoins ultérieurs de recherche en ce domaine.

INCIDENCES BUDGETAIRES POUR LA PERIODE BIENNALE 1986-1987

30. Les activités envisagées aux sections précédentes doivent être assurées, sur le plan financier, par des allocations que la Quatrième réunion des Parties contractantes, en septembre 1985, devrait approuver.

31. Il est demandé au Groupe de travail d'examiner et d'approuver, comme il convient, le budget présenté aux annexes I et II du présent document.

Annexe I

Allocations proposées pour les activités de surveillance du MED POL
au cours de la période 1986-1987

(exprimées en dollars E.U. et présentées sous la forme requise
par les Parties contractantes dans le document UNEP/IG.43/6, Annexe VII)

	1986		1987	
1. PERSONNEL <u>A/</u>				
<u>Experts/Consultants</u>				
- Expert FAO des pêches, P-5	12mm	65.000	12mm	67.000
- Spécialiste OMS, P-5	12mm	78.000	12mm	80.000
- Technicien d'entretien AIEA, P-3	12mm	60.000	12mm	62.000
<u>Appui administratif</u>				
- Secrétaire FAO, Athènes, recr.local G-4	12mm	12.000	12mm	14.000
- Secrétaire OMS, Athènes, recr.local G-4	12mm	14.000	12mm	15.000
- Secrétaire OMS, Copenhag., recr.loc.G-4	6mm	8.000	6mm	9.000
- Laborantine AIEA, Monaco, recr.local G-5	12mm	25.000	12mm	27.000
Total pour cet élément		262.000		274.000
2. VOYAGES <u>B/</u>				
- OMS		10.000		10.000
- FAO		10.000		10.000
- COI/UNESCO		5.000		5.000
- OMM		5.000		5.000
- AIEA		20.000		20.000
Total pour cet élément		50.000		50.000

A/ Le coût du personnel du PNUE travaillant pour le MED POL est inscrit au chapitre I (Coordination) du budget du Plan d'action pour la Méditerranée.

B/ Les frais de voyage du personnel du PNUE au titre du MED POL sont inscrits au chapitre I (Coordination) du budget du Plan d'action pour la Méditerranée.

	1986	1987
3. SOUS-TRAITANCE		
- Inter-étalonnage des méthodes d'analyse des hydrocarbures de pétrole (par l'intermédiaire de la COI)	12.000	-
- Inter-étalonnage des méthodes de référence microbiologiques (par l'intermédiaire de l'OMS)	12.000	-
- Impression des actes des Huitièmes Journées d'étude CIESM/COI/PNUE (CIESM par l'intermédiaire du secrétariat)	-	25.000
- Assistance octroyée dans le cadre d'accords	316.600	431.000
Total pour cet élément	340.600	456.000
4. REUNIONS/FORMATION/JOURNEES D'ETUDE/BOURSES		
<u>Réunions:</u>		
- Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique	45.000	50.000
<u>Formation:</u>		
- Formation en cours d'emploi (par l'intermédiaire du secrétariat)	80.000	80.000
<u>Bourses:</u>		
- Bourses accordées pour la participation aux réunions suivantes:		
- Huitièmes journées d'études CIESM/COI/PNUE	45.000	-
- Réunion consultative pour évaluer les résultats des activités de surveillance	-	40.000
- Réunion consultative sur la surveillance de la pollution d'origine tellurique (OMS)	-	15.000
- Autres réunions	30.000	30.000
Total pour cet élément	200.000	215.000

	1986	1987
5. MATERIEL <u>C/</u> <u>Consomptible</u> - Pièces détachées pour le service commun d'entretien (par l'intermédiaire de l'AIEA)	25.000	30.000
<u>Non-consomptible</u> - Matériel de laboratoire (destiné au LIRM)	18.000	20.000
Total pour cet élément	43.000	50.000
6. LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX <u>D/</u>	-	-
Total pour cet élément	-	-
7. FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DU MATERIEL <u>E/</u> - AIEA	1.800	2.000
Total pour cet élément	1.800	2.000
8. FRAIS D'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS <u>F/</u> - AIEA	1.300	1.500
Total pour cet élément	1.300	1.500
9. DIVERS <u>G/</u> - AIEA	1.300	1.500
Total pour cet élément	1.300	1.500
TOTAL GENERAL	900.000	1.050.000

C/ Matériel dont la livraison a été convenue en vertu des accords indiqués à la section 3 (Sous-traitance).

D/ Aucun coût direct pour le MED POL.

E/ Cette rubrique ne porte que sur les dépenses de fonctionnement et d'entretien du matériel utilisé par le LIRM dans le cadre du service commun d'entretien.

F/ Les frais de traduction et d'impression des documents du PNUE relatifs au MED POL sont inscrits au chapitre I (Coordination) du budget du Plan d'action pour la Méditerranée.

G/ Les dépenses des diverses rubriques liées au MED POL et effectuées par le PNUE sont inscrites au chapitre I (Coordination) du budget du Plan d'action pour la Méditerranée.

Annexe II

Allocations proposées pour les activités de recherche du MED POL
au cours de la période 1986-1987

(exprimées en dollars E.U. et présentées sous la forme requise
par les Parties contractantes dans le document UNEP/IG.43/6, Annexe VII)

	1986	1987
CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE		
Activité A	35.000	36.000
B	16.000	18.000
C	16.000	18.000
D	25.000	36.000
E	16.000	18.000
F	20.000	26.000
G	20.000	26.000
H	25.000	26.000
I	12.000	20.000
J	15.000	16.000
K	25.000	30.000
L	25.000	30.000
Sous-total	250.000	300.000
RÉUNIONS		
Activité A	12.500	12.500
D	12.500	12.500
H	12.500	-
K	12.500	-
L (deux réunions)	-	25.000
Sous-total	50.000	50.000
TOTAL GENERAL	300.000	350.000